



ANCIENS EMPLOYÉS de Marine Industries Limited. Ils sont photographiés avec le président du conseil d'administration de cette compagnie, M. Arthur Simard, lors de la remise des premiers chèques aux 27 premiers bénéficiaires du régime de retraite. De gauche à droite: M. Georges Gouin, M. Simard, et M. Albert Pélouquin.

Remise de chèques aux 27 premiers bénéficiaires

Marine Industries devient la première usine de Sorel à avoir son propre régime de retraite

SOREL (L.B.) — Le président du conseil d'administration de Marine Industries Limited, M. Arthur Simard, a procédé personnellement à la remise des premiers chèques aux vingt-sept premiers bénéficiaires du régime de retraite institué par cette compagnie il y a quelques mois. Marine Industries est la première usine de la région de Sorel à posséder son propre régime de retraite en opération. "Je suis heureux de revoir ce groupe de nos anciens employés, a dit M. Simard. Dans vos figures se reflète toute l'histoire de Marine Industries. C'est vous qui avez bâti ces chantiers maritimes. C'est grâce à vous que Marine Industries a grandi et est développée à un rythme continu."

De nos jours, une compagnie peut très bien faire la conquête du génie, et développer des choses merveilleuses, mais pour les travailleurs, ce qui les touche davantage, c'est le fait que la compagnie a pensé à ses responsabilités sociales. M. Payne a souligné que les directeurs de Marine Industries ont fait beaucoup pour la stabilité de l'emploi que connaissent nos travailleurs et qu'ils ont en même temps contribué dans une large mesure à la situation qui existe présentement dans le domaine de l'industrie dans la région de Sorel. Parmi les personnes qui assistaient à la cérémonie, on remarquait MM. Laurier Marchand, trésorier de la compagnie, Roger Gagnon, assistant du président, Leo Tougas, gérant de la production, Lucien Demers, président du syndicat, Léandre Provost, administrateur du régime de retraite et Lucien Klopinski, président du conseil central des Syndicats Nationaux.

Motocycliste hospitalisé à la suite d'une collision

SOREL (L.B.) — Un motocycliste de Sorel a été blessé dans un accident de la circulation survenu à l'intersection de la rue St-Joseph et de la route Marie-Victorin, à Tracy. Il s'agit de Marcel Prévillé, 20 ans, du 95 avenue Hôtel-Dieu à Sorel, qui a été renversé par une automobile conduite par M. Marcel Cotnoir, 22 ans, du 244 Chemin St-Ours, à Sorel. Le blessé a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Sorel, souffrant de blessures diverses. Les constatations ont été faites par le sergent Charles Vaillancourt de la police municipale de St-Joseph de Sorel.

Le régime de retraite a été difficile à établir, a souligné M. Emile Bernard, directeur du personnel à Marine Industries, à cause de certains facteurs comme par exemple l'ancienneté. La moyenne d'ancienneté à Marine Industries, a expliqué M. Bernard, est de plus de 14 ans, alors qu'elle s'établit à sept ans à la Vickers et à la Davie Shipbuilding. La moyenne d'âge dans les chantiers maritimes sorelois est de 45 ans avec plusieurs employés de plus de 65 ans, alors que dans les autres chantiers maritimes, cette moyenne est de beaucoup plus basse qu'il.

Un total de 27 employés de Marine Industries qui ont pris leur retraite au cours des derniers mois ont reçu des chèques de M. Arthur Simard des chèques dont les montants variaient entre \$39 et \$1.188. Voici la liste des bénéficiaires avec entre parenthèses leur âge et leurs années de service.

Les travaux de réfection du chenal du Moine vont coûter \$50,000

SOREL (L.B.) — Les travaux de réfection du chenal du Moine, à Ste-Anne de Sorel, viennent de débuter et sont effectués par le ministère provincial de la Voirie, dans le cadre du programme de voirie, rendu public au cours de l'été par l'hon. Gérard Cournoyer, député de Richelieu et ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Les travaux, qui coûteront quelque \$50,000, seront faits sur une longueur d'un mille, soit du numéro civique 272 Chenal du Moine, jusqu'à l'église de Ste-Anne de Sorel. Cette route, qui relie la cité de Sorel au village de Ste-Anne de Sorel et de la rue des Sorel, sera asphaltée sur une largeur de 30 pieds et comportera une bande de ciment de chaque côté. On prolongera cette année, le boulevard Poliquin, depuis l'embranchement de la rue Mgr Nadeau, jusqu'au boulevard Fiset, entre les installations de Sorel Asphalte Limitée et les bureaux de la compagnie d'électricité Shawinigan. Des travaux de terrassement et de gravelage seront faits prochainement dans ce secteur.

On espère retirer \$75,000 de la campagne-éclair du 31 octobre

Du haut de la chaire, des laïcs lanceront un appel à la charité des diocésains de Nicolet

NICOLET (J.L.C.) — La journée-éclair de la campagne de souscription Caritas a été fixée au 31 octobre prochain. A ce moment-là, de 1,200 à 1,500 recruteurs parcourront le diocèse tout au long de cette journée, recueillant le fruit de la charité des diocésains. L'objectif de la présente campagne est de \$75,000, et servira aux différents mouvements de charité dans le diocèse. Le bilan financier du Conseil Central des Oeuvres vient d'être publié dans lequel il apparaît que le total des revenus pour le dernier exercice a été de \$65,000. Avec cette somme, le Conseil Central des Oeuvres a financé les différents vestiaires paroissiaux, la St-Vincent de Paul, le service de réhabilitation, les foyers, les sinistres, le centre d'Accueil Domrémy, le camp de santé de Drummondville et l'orphelinat de Nicolet. La présente campagne de souscription permettra de recueillir cette année \$75,000, somme qui sera répartie dans ces différents organismes de charité et plusieurs autres au cours de la prochaine année.

Dans le comité de Drummond la tâche a été dévolue à M. Maurice Lefort, en charge du service du Bien-Être Social du comité de Drummond, tandis qu'à Arthabaska, les responsables sont à l'heure actuelle MM. Lionel Baril et Raoul L'Heureux, qui désigneront ultérieurement un président. Au cours de la campagne, on fera appel à la participation de plusieurs laïcs, qui dans différents centres religieux du diocèse en appelleront en chaire à la charité des diocésains. Cette nouvelle participation directe des laïcs à l'appel de la charité sera plus vivante et promet de plus grands résultats. Le coordonnateur de la campagne, les corps publics, tels conseils municipaux et caisses d'épargne seront appelés eux aussi à faire preuve de générosité.

Odanak a enfin sa piscine, grâce à la princesse Alanis O'Bomsawin

ODANAK (J.L.C.) — C'était fête au village d'Odanak, dimanche après-midi. Malgré la température peu favorable à un bain, la colonie indienne des Abénakis a inauguré sa nouvelle grande piscine, fruit de cinq ans de souscription. Comme l'ont souligné tous ceux qui ont pris la parole au cours de cet après-midi, le mérite de cette piscine revient à la princesse Alanis O'Bomsawin. "At-Ta-Kasminok" ou "l'endroit où l'on vient se baigner" tel est le nom que le chef du conseil des Indiens, M. Olivier O'Bomsawin, a donné à la nouvelle piscine en affichant le nom indien gravé dans une écorce de bouleau, sur la cabane de remisage du terrain de jeux. Vers deux heures, dimanche après-midi, près de 300 personnes s'étaient rassemblées dans un champ désert à la sortie de la réserve indienne d'Odanak. De nombreux reporters de la presse nationale étaient à qui les Indiens doivent aussi une part de reconnaissance, M. Valois, a félicité la princesse pour son travail. On sait que M. Valois, contrairement à la législation interdisant l'accès au crédit pour les Indiens, a accepté d'avancer \$4,000 sur la construction de la piscine", confiant, a-t-il dit, du sérieux de l'entreprise et des organisateurs qui sauront s'acquitter de leur dû jusqu'au dernier centime".

La princesse grande de 60 par 25 pieds, malgré la température était désirée par la centaine d'enfants qui entrecroisaient d'agréables baignades pour l'été prochain. Le missionnaire de la réserve, l'abbé R. Dolan, a procédé par la suite à la bénédiction de la piscine en soulignant que si la piscine n'était pas un moyen de sanctification aussi grand que la prière, l'Eglise n'en encourageait pas moins ses fidèles à se recréer de façon saine que tous les enfants des familles indiennes y soient admis gratuitement". Le comité présidé par la princesse a ainsi recueilli près de \$6,000 qui ont permis avec l'avance de crédit de l'entrepreneur Val-Mar de Montréal de réaliser ce dont les enfants rêvaient depuis très longtemps. Au cours des réjouissances d'après-midi, le plus vieil Indien de la tribu, M. Théophile Panadis a chanté une vieille chanson abénakise dont les paroles ont été composées par un de ses parents et transmises de bouche à bouche. Puis les Indiens ont fait tirer un billet donnant droit à un voyage par avion. Ce billet a été choisi parmi tous ceux qui ont souscrit à la réalisation de la piscine. Cette piscine met fin à tant de labeur pour toute la colonie indienne. Malgré le temps frais et pluvieux, la satisfaction s'est fait sur le visage de tous les Indiens de la réserve.



LA PRINCESSE Alanis O'Bomsawin a mené campagne, avec succès, pour doter la réserve indienne d'Odanak d'une piscine. La cérémonie d'inauguration a eu lieu, hier, au cours d'une fête indienne haute en couleurs. On voit la princesse au centre de la photo. De gauche à droite, tenant un tam-tam, Mme Stevens Gaudet (née Thérèse O'Bomsawin), M. Olivier O'Bomsawin, chef du conseil, et, à l'extrême droite, M. Olivier O'Bomsawin, cérémoniaire.

ENCAN

Mercredi, le 29 septembre à 1 hre p.m. chez M. DONAT LABARRE Ste-Ange-de-Laval, sur la route 3 allant vers St-Grégoire. SERONT VENDUS: 50 têtes de bétail "Hereford" pur sang — 21 vaches — 19 veaux — 8 bouvillons — 1 taureau de 2 1/2 ans et 1 taureau de 1 1/2 an, pur sang, enregistrés et passés au test fédéral. ROULANT AU COMPLET: Tracteur international avec charrie, épandeur d'engrais. Case sur pneus, capacité de 110 minots, grappe, pelle à bascule, presse à foin "Massey-Harris", ventilateur électrique, 2 bassins d'eau de 3 tonnes, etc. — Accessoires de hagnar au complet. 3 moteurs électriques. Une foule d'autres articles non énumérés. Encanvier licencié: GILLES DESHAIES Ste-Geztrude — Tél. 73

ANNONCE L'IRRITATION de la VESSIE peut troubler le sommeil. Après 21 ans, deux fois plus de femmes que d'hommes souffrent d'irritations urinaires causées par un microbe, l'achetez CYSTEX avec un verre d'eau. 3 fois par jour, pendant quelques jours. En plus de ses propriétés antiseptiques, CYSTEX est aussi un analgésique qui soulage les douleurs rhumatismales et musculaires, maux de tête et de dents, et douleurs menstruelles. Procurez-vous CYSTEX chez votre pharmacien. Vous vous sentirez vite mieux.

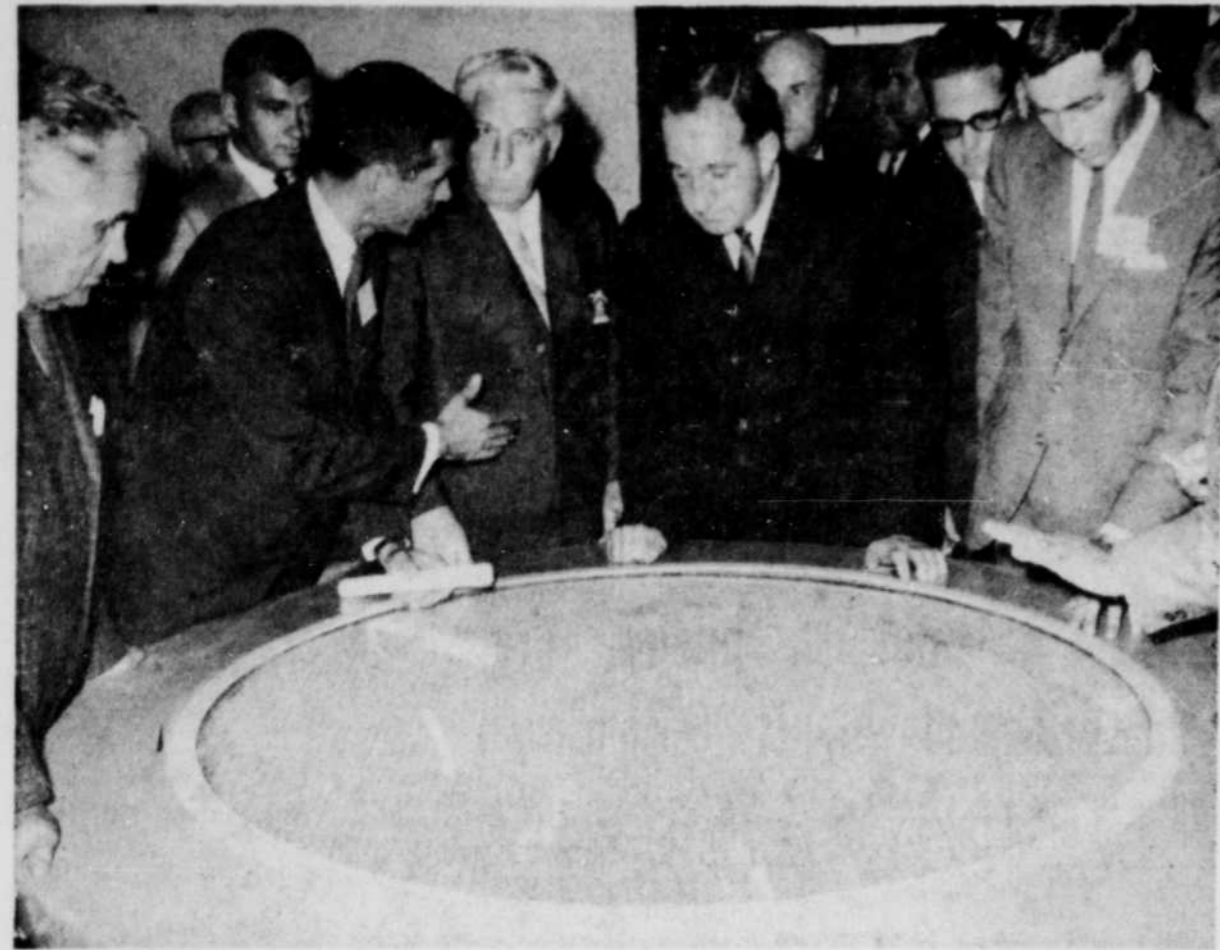
DEVENEZ AJUSTEUR D'ASSURANCE. Enfin, un cours unique par correspondance et en français. HAUTS SALAIRES. SECURITE POUR LA VIE. Travail mouvementé dans l'investigation des COLLISIONS - FEUX - VOL - CRIMES - ETC., ETC. Sans obligation de votre part, téléphonez pour rendez-vous à 729-2815. INSTITUT LAFONTAINE 3258, est, rue Bélanger, Montréal, P.Q.

Yvon Proulx est renversé par une auto et gravement blessé

TRACY (L.B.) — Un garçonnet de 12 ans a été blessé gravement vendredi soir sur la route Marie-Victorin, à Tracy, quand il a été heurté par une automobile. Il s'agit du jeune Yvon Proulx, fils de M. Richard Proulx, du 6250 route Marie-Victorin, à Tracy. L'accident est survenu à l'intersection de la rue Mgr Rouleau et de la route Marie-Victorin, en face du Marché Côté. Le jeune garçon a été transporté à l'hôpital Hôtel-Dieu de Sorel, souffrant de multiples blessures. Les constatations d'usage ont été faites par le constable Roger Boisvert de la police municipale de St-Joseph de Sorel.

COMMENT DEVENIR INSPECTEUR SECURITE INDUSTRIELLE DUREE 6 MOIS. Le seul cours COMPLET en français au Canada. Centaines d'emplois disponibles dans les industries de la province de Québec pour la surveillance des accidents de travail, les certificats et service de placement gratuits à tous nos diplômés. P.S. — Anglaise non nécessaire pour ce genre d'emploi. L'Institut Lafontaine est accrédité sous les lois des compagnies de la Province de Québec. INSTITUT LAFONTAINE INC. 3258, est, Bélanger, Mtl. SANS OBLIGATION DE VOTRE PART. TELEPHONEZ 729-3786 ou POSTEZ CE COUPON.

TOUJOURS LÀ—AVEC DE L'ARGENT POUR TOUTE RAISON VALABLE. comptes en souffrance ◊ réparations de votre auto ◊ dépenses imprévues ◊ améliorations domiciliaires ◊ meubles neufs ◊ voyages, etc. De \$50.00 à \$2,500.00 OU PLUS. SERVICE RAPIDE ET COURTOIS ASSURE. 1635, rue Royale Trois-Rivières FR 5-7314. 198 est, Notre-Dame Victoriaville Tél: 752-4531. 208, Place 21 Mars Nicolet Tél: 293-4423. NIAGARA FINANCE COMPANY LIMITED. NF-65-6F



L'HON. PIERRE LAPORTE, ministre des Affaires municipales dans le gouvernement provincial, inaugurerait, vendredi après-midi, en présence de nombreux invités, la nouvelle usine de filtration d'eau récemment construite et renouvelée au Château d'Eau. On voit ici l'ingénieur Robert Malouin, expliquant au ministre le nouveau procédé de filtration d'eau qui passe par

(Photo JPC) milliers de gallons dans ce puits que chacun examine avec attention. Le ministre est entouré de M. Maurice Sigouin, ex-échevin de la cité, M. Raymond Luneau, échevin, président de l'aqueduc, l'échevin André Cloutier, l'échevin Lucien Raiche, de Drummondville-Sud, et du directeur des travaux de la cité, M. Jacques Bonin.

Drummondville-Sud et Drummondville-Ouest

"Il serait avantageux de procéder sans plus tarder à l'annexion"

DRUMMONDVILLE — L'hon. Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales s'est dit agréablement surpris de la qualité de l'eau traitée par un nouveau procédé à l'usine de filtration qu'il a inaugurée officiellement vendredi après-midi, en présence de nombreux invités, après avoir visité les différents départements du filtre, accompagné des ingénieurs Hamel et Malouin, qui lui fournirent toutes

les explications sur les nouvelles techniques employées dans la rénovation du filtre municipal. "Ce qui a été possible pour l'eau devrait l'être également pour d'autres services, disait-il, faisant sans doute allusion à l'annexion éventuelle de Drummondville - Ouest et de Drummondville-Sud. Les autorités municipales de chacune de ces municipalités n'ont pu encore remettre au ministre la re-

quête demandant la fusion volontaire des deux municipalités, à cause de certains détails techniques. Abordant le problème des annexions futures des deux municipalités concernées, le ministre Laporte a dit "qu'il serait heureux d'assister à ce mariage prochainement, car on me dit qu'il y a de sérieuses fréquentations entre les intéressés depuis déjà quelque temps". Ce serait à vo-

tre avantage de faire des noces sans tarder, afin de bénéficier de nombreux avantages que vous perdez par le fait d'être indépendants. Aussitôt après la visite des lieux, Mgr Adolphe Demers, p.d.v.f., curé de St-Joseph, a procédé à la bénédiction des lieux en compagnie des dignitaires présents, et il a également félicité les autorités municipales pour l'excellence de l'eau, qui fait contraste avec les années passées.

Dernière séance, ce soir, avant les élections

Les échevins Luneau et Bernier vont-ils démissionner pour briguer le poste de maire?

DRUMMONDVILLE — Il y aura assemblée régulière du conseil de ville ce soir au lieu et heure ordinaires des délibérations, et ce sera la dernière séance régulière du présent conseil avant les élections municipales qui auront lieu le 13 octobre prochain. Comme chacun le sait déjà, deux échevins ont

manifesté leur intention de briguer les suffrages à la succession laissée vacante par le départ du maire, M. Marcel Marier. Ce sont les échevins Raymond Luneau, représentant du siège No 2 du quartier No 2 et l'échevin Philippe Bernier, représentant du siège No 1 du quartier No 1. Comme la mise en nomination à la mairie a été

fixée au 6 octobre, il faudrait de toute nécessité que les deux échevins qui ont manifesté leur intention de briguer le poste de maire, se soient présentés à la séance, afin que le greffier de la cité, M. Louis-Philippe Langevin, puisse fixer la date de la mise en nomination pour les successeurs éventuels de ces deux échevins, puisque la vota-

tion ne semble pas possible aux postes de maire et d'échevins lors d'un seul scrutin, les délais légaux n'étant pas suffisants. La séance de ce soir sera présidée par le maire suppléant, l'échevin Adélaïde Michaud, et nul doute que plusieurs citoyens seront présents.

Etudiant en sciences politiques et âgé de 22 ans

André Fortin est choisi candidat créditiste dans Drummond-Arthabaska

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Un jeune homme de 22 ans, M. André Fortin, fils de M. et Mme Welle Fortin, de Granby, sera le porte-étendard du Ralliement créditiste aux élections fédérales du 8 novembre prochain, pour le comté de Drummond - Arthabaska. Ce jeune homme, "qui est bien de son temps", a fait ses études secondaires au collège de Victoriaville, et il poursuit actuellement ses études en sciences politiques à l'Université d'Ottawa.

On dit souvent "qu'aux âges bien nés, la valeur n'attend pas le nombre des années", et c'est dans cet esprit que j'ose solliciter un mandat de député, afin de prendre la défense des jeunes qui semblent laissés sans protection, et qui vont vers un avenir incertain. Je suis depuis longtemps au courant de la politique fédérale pour en avoir entendu parler souvent, et pour avoir étudié à fond la doctrine créditiste, l'actuel député du comté, l'hon. Jean - Luc Pénin. Ne vous demandez qu'une faveur: travailler de toutes vos forces pour répandre la doctrine créditiste en m'appuyant jusqu'au 8 novembre prochain et je vous promets, si je suis élu, que vous n'aurez pas à regretter cet appui, car je m'efforcerai de travailler dans vos intérêts et ceux du pays. L'orateur suivant, M. Gilbert

Rondeau, député de Shefford aux Communes, a donné les motifs qui ont poussé le premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, à déclencher des élections si tôt, alors qu'il aurait pu compléter son mandat. Devant le tiers de la population du Canada, et dans une langue étrangère, le premier ministre a dit que c'était pour sauvegarder l'unité nationale qu'il avait dissous le parlement, afin que le peuple se prononce de façon catégorique sur cette unité et pour que son parti puisse gouverner de façon absolue et pratique. Si le gouvernement actuel avait eu la majorité absolue en chambre, jamais nous n'aurions entendu parler de l'enquête Dorion qui a révélé certaines choses qui en ont surpris plusieurs. Fort heureusement, a ajouté M. Rondeau, on peut maintenant, dans la présente élection, vous parler de ces choses et de bien d'autres qui vous feront voir que les deux vieux partis sont identiques pour taxer les citoyens, afin de pouvoir prêter davantage aux pays étrangers, tout en endettant le plus possible les Canadiens.

M. Rondeau a également annoncé que M. Réal Caouette serait ici, à Drummondville, le 10 octobre, pour prêter main-forte à son candidat, et exposer, en détail, les manigances des deux vieux partis politiques. La réunion prit fin par le chant de l'hymne national.

Un vibrant hommage est rendu par les Chevaliers de Colomb aux fondateurs

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Une impressionnante cérémonie a marqué samedi soir, au motel "Le Dauphin", les 45 ans de fondation du conseil 2174 des Chevaliers de Colomb de cette ville. Plusieurs membres de l'ordre ont en effet

en présence du vénérable député d'état de la province, M. Martin Forest, de Longueuil, assistant-gerant - général de la Banque Canadienne Nationale, qui a chaleureusement félicité les nouveaux décorés, rappelant brièvement l'excellent travail accompli, au cours des 45 dernières années, par le conseil 2174 de cette ville. L'échevin Adélaïde Michaud, maire suppléant de la cité, et chevalier de Colomb au 4e degré de l'assemblée Evêque Lafortune, a présenté les hommages de la cité, et en félicitant les membres décorés, s'est dit très heureux de constater le grand nombre de membres qui comptent aujourd'hui 25 ans de chevalerie. Il a souhaité à chacun de continuer à maintenir les traditions de l'ordre de la Chevalerie en faisant honneur à leur engagement, et en continuant d'être des modèles pour la société. Le député d'état, qui était accompagné du député de district No 53, qui comprend les



LES PRINCIPAUX PERSONNAGES présents à la soirée marquant le 45e anniversaire de fondation du Conseil 2174 des Chevaliers de Colomb de cette ville, qui s'est déroulée au motel "Le Dauphin", sous la présidence du Grand Chevalier, M. Alphonse Paradis. On reconnaît, dans l'ordre habituel, M. H.-Paul

(Photo JPC) Leclair, secrétaire exécutif du vénérable député d'état de la province, l'échevin Adélaïde Michaud, maire suppléant de la cité, M. Martin Forest, député d'état, M. Alphonse Paradis, Grand Chevalier du conseil 2174, M. Conrad St-Hilaire, député du district 53, et Me André Biron, ex-Grand Chevalier.

lent travail accompli, au cours des 45 dernières années, par le conseil 2174 de cette ville. L'échevin Adélaïde Michaud, maire suppléant de la cité, et chevalier de Colomb au 4e degré de l'assemblée Evêque Lafortune, a présenté les hommages de la cité, et en félicitant les membres décorés, s'est dit très heureux de constater le grand nombre de membres qui comptent aujourd'hui 25 ans de chevalerie. Il a souhaité à chacun de continuer à maintenir les traditions de l'ordre de la Chevalerie en faisant honneur à leur engagement, et en continuant d'être des modèles pour la société. Le député d'état, qui était accompagné du député de district No 53, qui comprend les

gnes de longs services ont été remis à chacun des membres suivants: MM. Archibald Allard, Neph-talie Lemaire, Arthur Pinard et Dr J.-H. Précourt, membres fondateurs; MM. Emery Bélisle, Donat Bourgeois, Jean-C. Bellemare, R. O. Blanchard, Henri Des-fossés, Camille Dumais, Damase Ducloux, H.-C. Blanchard, Raul Garceau, Alphonse Gauthier, Wilfrid Laurin, Léopold Leblanc, F. Pearson, Victor Pépin, J.-O. Roberge, Ovide Roy, Cléomène Rivard, Dr René Millet, notaire Philippe Pélouquin et Hervé Dionne, membre-fondateur.

Bref arrêt de M. Diefenbaker à Drummondville

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — On nous apprenait, hier soir, en dernière heure, que l'hon. John Diefenbaker, chef du parti progressiste-conservateur, ferait un bref arrêt, ce soir, à Drummondville, pour y saluer ses amis et ses partisans, à l'occasion de son retour des Maritimes. Le train qui transporte le chef de l'opposition au dernier parlement fédéral, ainsi que les membres de sa suite, entrera en gare à 7h.10, directement en provenance de Halifax, capitale de la Nouvelle-Ecosse. Tous les partisans et amis qui le désirent profiteront certainement de l'occasion pour saluer le chef conservateur.

Au nombre de ceux qui comptent 25 ans de chevalerie, mais

La collision d'un autobus et de deux autos fait deux blessés

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Deux citoyens de cette ville, MM. Grégoire Mercure, 33 ans, et Yvon Dionne, 31 ans, ont été hospitalisés, hier matin, à la suite de blessures assez sérieuses reçues au cours d'un accident de circulation, survenu vers 2 heures du matin, sur la route 22, près de St-Nicéphore, à la suite d'une collision avec un véhicule de la compagnie des Autobus Drummondville Ltée, conduit par M. Jean-Marc Veilleux. Selon le rapport des agents du bureau local de la Sûreté provinciale, l'autobus se dirigeait vers Drummondville, et alors que le conducteur avait dû ralentir quelque peu sa vitesse, les deux automobilistes qui suivaient n'auraient remarqué assez tôt le signal, et l'auto de M. Mercure alla donner avec force à l'arrière de l'autobus, pour être à son tour heurtée par l'auto de M. Roméo Biron, dans laquelle avait pris place M. Dionne. Les deux véhicules ont subi des dommages si lourds qu'ils sont considérés comme des pertes totales. L'auto de M. Mercure, pour sa part, a subi des dommages de plus de \$3,000, celle de M. Biron, de quelque \$1,500, et l'autobus pour environ \$500. Deux personnes ont été légèrement blessées au cours de la journée de samedi, et ont reçu les premiers soins requis à l'hôpital Ste-Croix de cette ville où elles furent conduites. Il s'agit, dans le premier cas, d'un jeune cycliste de 16 ans, Robert Guilleminette, de cette ville, qui circulait sur le boulevard Garon, vers 7 h. 35, sa-

Deux verdicts de mort accidentelle à St-Cyrrille Conducteurs exonérés de la mort de Bertrand Ouellet et François Lemaire

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Deux verdicts de mort accidentelle ont été rendus en fin de semaine dans deux endroits différents de St-Cyrrille de Wendover, relativement à la mort de M. Bertrand Ouellet, 19 ans, ce Ste-Perpétue de Nicolet, tué le soir du 11 septembre dernier, et de celle du jeune François Lemaire, 14 ans, heurté à mort sur la route 20, non loin de notre ville, le soir du 20 août dernier. C'est le Dr Taschereau, coroner pour le district de Drummondville, qui présidait les deux enquêtes, celle de Ouellet à la morgue Verrier, et celle de Lemaire, à la morgue Boiesclair, qui devait être la dernière à cet endroit, par suite de changements apportés dans la location de la morgue à St-Cyrrille. Dans le cas du jeune Ouellet, on se souviendra que le jeune homme avait été trouvé mort en bordure de la route 20, à Notre-Dame du Bon Conseil, alors qu'il revenait d'un restaurant où il était allé chercher des cigarettes avant de se rendre, en compagnie de ses amis, dans une salle de danse. Le conducteur de l'auto, M. Leo Beauchemin, de Notre-Dame de Pierreville, ainsi que ses deux fils, Marcel et Pierre, ont admis, à l'enquête, que l'auto dans laquelle ils avaient pris place, et qui a heurté le jeune Ouellet, roulait à une vitesse normale, soit environ 50 milles à l'heure à cet endroit, et que le conducteur avait tenté d'éviter l'accident dès qu'il vit venir la victime, mais sans succès, la victime étant rendu devant l'auto. Le verdict de mort accidentelle par le jury, fut unanime. Dans le cas du jeune Lemaire, un verdict identique fut rendu après que M. Armand Boucher, de Santa Monica, Floride, qui était au volant de l'auto impliquée, eut admis qu'il roulait entre 25 et 30 milles à l'heure, sur une route mal éclairée, et son témoignage fut confirmé par sa mère, Mme Origène Vigneault, 77 ans, de Ste-Clothilde d'Arthabaska, qui l'accompagnait. On se souvient que la victime était en compagnie de son jeune frère, Pierre, 13 ans, tous deux sur la même bicyclette, et qu'ils retournaient dans leur foyer après avoir travaillé chez leur oncle, non loin de l'endroit de la tragédie et que la monture ne portait aucune lumière, ce qui causa des difficultés au conducteur de l'auto qui ne les aurait pas aperçus assez tôt. Deux autres témoins oculaires, MM. Paul-Émile Lessard, de Granby, et son beau-frère, Benoît Vigneault, de Victoriaville, ont également été entendus pour confirmer les avancées de deux autres témoins, et là, également, le jury fut unanime pour conclure à une mort accidentelle.

Fillette de 8 ans hospitalisée

Quelques minutes plus tard, en face du marché St-Joseph, la jeune Sylvie Fleurent, 8 ans, était heurtée par l'automobile de M. Claude Jovall, 43 ans, au moment où elle traversait la rue, et c'est également le Dr Lemaire qui lui prodigua les premiers soins à l'hôpital. Vers 6 h. 10 du même jour, à l'angle des rues St-Jean et St-Marcel, le jeune Clément Latour, 18 ans, était blessé par l'auto de Jean-Marc Parenteau, 22 ans, qui circulait du sud au nord sur la rue St-Jean, et qui n'aurait pas aperçu assez tôt le jeune Latour, dont les blessures n'ont pas nécessité son transport à l'hôpital. Par ailleurs, la sûreté municipale est à la recherche d'un chauffeur qui a heurté l'auto de M. Rodrigue Shoener, 52 ans, à l'angle de la rue St-Alphonse et du boulevard St-Joseph, et qui a continué son chemin comme si de rien n'était.

Six mois de prison et amende de \$500 à Boisjoli pour recel

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Roger Boisjoli, 40 ans, de cette ville et de Notre-Dame du Bon Conseil, a écoupé de six mois de prison et de \$500 d'amende devant le juge Germain Lacourrière, après s'être reconnu coupable de recel de marchandises volées au garage Lasselle, l'Auto, de Drummondville-Sud, le 3 septembre 1964. Trois individus avaient été trouvés coupables dans cette affaire, et deux d'entre eux avaient été condamnés au pénitencier. "Le grand nombre de vols qui se produisent entraînent souvent la violence, a dit le substitut du procureur de la Couronne, Me Yvon Pinard, et on en a de très nombreux exemples, nous, voire même chez nous,

SPECIAL POUR LA COUTURE. Coupons de tricot de laine à gilet 2 lbs (210 verges) \$1.80. Coupons de fourrure, largeur 54", \$2.00 la verge. Coupons de tricot double, 3 lbs (4 verges) \$2.47. Jersey de coton (12 verges) pour sous-vêtements, 3 lbs (12 verges) \$1.80. Coupons de satin ou velours côtelé, 3 lbs (12 verges) \$1.98. Coupons de drill, chino, 3 lbs (17 verges) \$2.25. Bout de draperies, 4 lbs (12 verges) \$3.22. Coupons pointés, 3 lbs (222 mcs) \$1.80. Jersey tricoté (à catalogue), 25 lbs (19 verges) \$4.77. Jersey 15 deniers, blanc, \$6.67 à lb. de couleur, \$7.25 à lb. Élastique, \$6.15 l'once. "Twill", \$6.87 le douz. Peinture pour \$1.00. Coton fleur ou carreaux, 4 verges pour \$1.90. Fil à tisser \$0.55 la lb. 600 boutons \$0.77. Dentelle, 40 verges, \$0.87. Catagorie de \$1.00. 2 paires pour \$0.89. Jules, pantalons, en toile ou laine, grandeur 8 à 14 ans, \$2.00 chacun. Gants de travail, 3 paires pour \$1.00. Douz. \$0.87 le douz. Peinture "Latex", 2 gallons \$6.75. Dépôt de \$1.00, balance C.O.D. sans frais de poste. Votre commerce pour \$150. Satisfaction garantie! Mme I. SHAEFER LTEE 317, RUE HERIOT (En face du TERMINUS) DRUMMONDVILLE, P. Q.

Au congrès des anciens du collège de Victoriaville

"Notre système d'enseignement se doit de sauvegarder les institutions indépendantes"

par André DESNOYERS

VICTORIANVILLE — Des pressions de masse ou tout autre moyen auquel donne droit la démocratie devront être pris pour sauvegarder les institutions indépendantes dans notre système d'enseignement au Québec. Et si le gouvernement accepte de ne pas intégrer ou détruire les institutions privées, il faudra obtenir du gouvernement des subventions financières suffisantes pour permettre à tout étudiant de fréquenter la maison d'enseignement de son choix, que ce soit dans le secteur public ou privé.

La discussion a principalement porté sur ce point, hier après-midi, lors du quatrième congrès annuel des anciens élèves du collège du Sacré-Coeur de Victoriaville. La discussion libre faisait suite à un sujet soulevé par le frère Maurice Leblanc, s.c., dans une conférence qu'il a prononcée devant les quelque 50 congressistes réunis à la bibliothèque du collège.

Il a été suggéré que les anciens s'unissent à un groupe d'envergure provinciale, afin de protester auprès des autorités du ministère de l'Éducation contre l'éventuelle destruction des maisons d'enseignement privées.

Tous les congressistes ont été unanimes à déclarer qu'il fallait faire connaître au gouvernement les opinions de la population qui tient fermement à conserver ces institutions indépendantes.

Dans sa conférence intitulée "L'école dans la tourmente", le frère Leblanc a incité les gens à "se battre pour quelques affirmations idéales, pour quelques principes solides, irrefutables, puisés dans notre foi chrétienne, plutôt que de laisser les choses comme elles sont et comme elles doivent être".

Devant la situation actuelle déclarait le conférencier, naît une inquiétude généralisée concernant l'école. Des questions fusent de toutes parts, concernant l'avenir de l'éducation et de l'enseignement.

Veut-on déconfectionner notre système d'enseignement? A-t-on juré la destruction des institutions indépendantes en dépit des affirmations du préambule du Bill 60? Établira-t-on la mixité obligatoire à tous les degrés? Écrasera-t-on l'enseignement classique en dépit des réformes que viennent d'y apporter nos universités? Démonstrera-t-on à tous les pays que le Québec fait sa crise de sectarisme 50 ans en retard, en ne sachant pas que ces positions sont dépassées depuis longtemps?

Subventions anglées Selon le frère Leblanc, l'existence même des institutions privées est menacée financièrement.

"Pour couvrir leurs dépenses, les institutions libres ont toujours eu deux sources de revenus: les frais de scolarité payés par les parents et les subventions versées par les pouvoirs publics".

Cependant, actuellement, le gouvernement n'accorde aucune subvention de seulement \$200 par élève, ce qui est nettement insuffisant pour la survie de la maison d'enseignement privée. L'institution se voit donc dans l'obligation d'exiger des frais de scolarité aux parents, pour combler la différence entre le coût d'opération et la subvention de \$200.

Les parents qui ne peuvent défrayer personnellement cette différence doivent envoyer leurs enfants dans les écoles du secteur public. Plus



LES ANCIENS ÉLÈVES du collège Sacré-Coeur de Victoriaville se sont réunis en congrès, au cours de la journée de samedi. Pour clore cette quatrième rencontre annuelle, on a procédé à l'élection du président général. M. Wilfrid Bolduc, que nous apercevons sur la photo, au moment où il prend la parole, succédera à M. Georges-Henri Lemieux à la présidence. À droite de M. Bolduc, nous apercevons M. Hamel, secrétaire de l'Association et organisateur du congrès.

Au club de golf de Victoriaville

Une saison particulièrement brillante vient de prendre fin

VICTORIANVILLE (AD) — Le club de golf de Victoriaville a officiellement clôturé ses activités de la saison, par une soirée, samedi, au chalet du club. Après le souper, on a remis les trophées et les prix à tous ceux qui ont remporté des tournois au cours de la présente saison.

Chef des dames, le championnat de la classe "A" n'a pas été disputé cette année. Cependant, Mme Jeannine Bureau, Mlle Françoise Martel et Mme Simone Tardif ont remporté respectivement la première place dans les classes "B", "C" et "recrues".

Le capitaine du club, qui terminait son mandat, M. Réal Boutet, a tenu à remercier tous les commanditaires qui avaient rendu possible les nombreux tournois qui ont été organisés au cours de l'été. On a également souligné le travail de la capitaine chez les dames, Mlle Françoise Martel.

Championnat

C'est samedi soir qu'on remettrait les trophées et les prix à ceux qui ont remporté le championnat du club, tant chez les dames que les hommes. Ces tournois de championnat ouverts exclusivement aux membres du club, avaient été disputés un peu plus tôt au cours de l'été.

Chez les hommes, les grands honneurs ont été remportés pour la deuxième année consécutive par M. Réal Boutet.

Les anciens invités à soutenir financièrement leur alma mater

VICTORIANVILLE (AD) — Une cinquantaine de congressistes se sont réunis au collège de Victoriaville, samedi, pour participer à la rencontre annuelle des anciens élèves de cette institution locale.

Le congrès était sous la présidence de M. Jean-François Hamel, secrétaire général de l'Association.

Après le souper, on a fait connaître aux congressistes les noms des 12 directeurs, par suite de la votation par correspondance. Par ce nouveau système établi cette année, chacun des 574 membres de l'Association peut participer à l'élection en envoyant son bulletin de vote par la poste, après avoir reçu la liste de tous ceux qui se sont présentés à la mise en nomination.

Les 12 directeurs élus se sont ensuite retirés pour se choisir un président et deux vice-présidents. M. Wilfrid Bolduc a été élu président en remplacement de M. Georges-Henri Lemieux. Les deux vice-présidents sont MM. Jean-Claude Larocque et André Morrisette.

Le conseil est également formé de MM. Lemieux, Coulombe, Laliberté, Saint-Cyr, Boudreau, Gagnon, Astel, Houle et Ducharme. Le secrétaire général, M. Jean-François Hamel, et le frère Maurice Leblanc, ainsi que les présidents de chaque section régionale sont membres ex-officio de l'exécutif.

Conférence

Trois conférenciers ont pris la parole au cours de la journée. À la fin de chaque causerie, les congressistes étaient appelés à participer à un forum pour débattre le sujet de la conférence.

La conférence la plus remarquée a été celle du frère Maurice Leblanc, s.c., directeur des relations extérieures.

Fermeture

Samedi, en dépit de la température froide, s'est disputé le tournoi annuel de fermeture. Chaque golfeur pouvait choisir ses partenaires pour former les équipes de quatre qui ont pris le départ régulièrement au cours de la journée pour parcourir les 18 trous à normale 71.

Voici les résultats pour chaque classe: Low gross: classe "A", Guy Turgeon 78; classe "B", Pépín 82; classe "C", Ben Mathieu 94. Low net: classe "A", C. Girouard 71; classe "B", Michel Baril 68; classe "C", Philippe Sévigny 67.

On a également remis des plaquettes souvenirs à deux des membres du club qui ont réussi des trous d'un coup au cours de tournois disputés dans d'autres clubs. Il s'agit de Jean Roy et Richard Tardif.

Franc... Parler

VICTORIANVILLE (AD) — Samedi matin, le département des incendies a été appelé à combattre un début d'incendie. Les seuls dommages matériels ont été causés par la fumée. Le feu a pris naissance au moment où de jeunes garçons étaient à réchauffer la pointe d'une flèche... tout comme les Indiens. La seule différence c'est que les Indiens faisaient ce travail à l'extérieur et non dans une cave où il y a danger d'incendie.

Le fameux coureur Léa Bergeron, de Victoriaville, a remporté le championnat provincial des courses de stock-car, au cours de la compétition de samedi soir, à Drummondville. C'est la troisième année consécutive que Léa Bergeron, au volant de son 111, remporte les grands honneurs de la classe Sportsman.

C'est ce matin que débute la campagne de souscription en faveur des œuvres des Ambulanciers St-Jean de notre région. La population est invitée à répondre généreusement à la sollicitation qui se poursuivra pendant les deux prochaines semaines.

La Cour des Sessions de la Paix siégera au Palais de Justice d'Arthabaska, aujourd'hui, demain et mercredi. On peut s'attendre à ce que la salle d'audience soit remplie à pleine capacité, mercredi, alors que comparaitra Jean-Guy Leblanc, accusé de vol qualifié.

La population a déjà commencé à visiter les dépôts automobiles de la région afin d'admirer les nouveaux modèles 1966. Chaque année, à cette époque-ci, on se rend en foule dans les garages afin d'y visiter la voiture convoitée.

Plusieurs personnes se sont rendues à la piste de la rue Notre-Dame est pour assister, hier, aux courses de poneys.

L'exposition d'art esquimau a attiré plusieurs amateurs à la bibliothèque du collège, au cours de la fin de semaine. Toutes les œuvres présentées ont été fabriquées par les résidents du village de Povungnituk, sur les rives de la Baie d'Hudson.

A la suite de la situation qui prévaut à la régionale de la Mauricie

Des parents de la région de Shawinigan voudraient envoyer leurs enfants à la régionale des Bois-Francs

Victoriaville (AD) — Plusieurs parents de la région de Shawinigan ont présenté des demandes à la régionale des Bois-Francs pour que leurs enfants puissent fréquenter les écoles de notre régionale, à tant donné l'arrêt de travail des professeurs de la régionale de la Mauricie.

Les commissaires de la régionale ont décidé d'étudier la situation avant de répondre officiellement aux demandes qui ont été présentées.

Des régionales environnant celle de la Mauricie et on veut également connaître les idées des dirigeants de la régionale de la Mauricie.

Les commissaires ont émis l'avis "qu'il ne faut pas créer de précédent et contredire une prise de position négative devant une situation semblable qui s'est présentée l'an dernier."

Cinquième étape de l'opération 55

La formation du comité des devis pédagogiques est fixée à novembre

VICTORIANVILLE (AD) — La cinquième étape de l'opération 55 du ministre Paul Gérin-Lajoie, débutera sous peu à la régionale des Bois-Francs. Il s'agit de la formation du comité des devis pédagogiques qui a été fixé au mois de novembre 1965.

Au cours de l'assemblée de jeudi soir, de la régionale, on a nommé officiellement les personnes qui feront partie de ce comité dont le travail fait suite au travail du comité de planification scolaire qui était présidé par M. Hermann Fournier.

Le devis pédagogique est l'ensemble des renseignements qui déterminent et décrivent les fonctions pédagogiques d'un projet d'équipement scolaire, selon les diverses clientèles et leurs activités.

Les besoins du programme scolaire auxquels doit répondre l'institution projetée étant ainsi fixés, l'architecte et son équipe technique, ainsi que tous les responsables intéressés seront en mesure de concevoir la future institution comme un instrument d'éducation. Il s'agit donc de préparer les plans et devis des écoles polyvalentes à être construites dans les quatre secteurs, soit à Pléssisville, Princeville, Victoriaville et Warwick.

Le comité pourra se nommer un nombre indéterminé de conseillers et consultants choisis parmi les commissaires de la régionale ou d'autres personnes qualifiées.

Impossible d'organiser de transport gratuit le midi

VICTORIANVILLE (AD) — Les parents d'élèves de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption de Victoriaville ont signé une pétition pour demander à la Régionale d'organiser un transport gratuit le midi, comme cela se fait le matin et le soir.

Après la lecture de la lettre, les commissaires de la Régionale ont été unanimes à dire que cela était impossible à organiser.

Impossible d'organiser de transport gratuit le midi

Premier rallye féminin du club d'auto-sport

VICTORIANVILLE (AD) — Le rallye féminin du Club d'auto-sport Cobra de Victoriaville, s'est déroulé hier après-midi.

Une dizaine de participantes s'étaient inscrites pour cette compétition. C'était la première fois que le club Cobra organisait un rallye ouvert exclusivement aux dames.

Le départ s'est effectué du local du Club d'auto-sport, sur la rue Beauchemin. Le tracé était d'une longueur de 80 milles et devait être parcouru dans un peu plus d'une heure.

LORS DE SON PASSAGE à Victoriaville, l'honorable Pierre Laporte a profité de l'occasion pour visiter certains secteurs de notre ville et quelques industries.

C'est ainsi qu'il s'est rendu à la nouvelle usine Rubin Bros, où le gérant, M. Jean-Charles Jalocour, a



(Photo LeRo) piloté les invités à travers les divers départements de son usine. Sur la photo, dans l'ordre connu, les ministres Marisette et Laporte, M. Paul-André Poirier et M. Jean-Charles Jalocour.